

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « AIR LIQUIDE » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 13 juin 2017

A partir du 25 septembre 2017,

les **1 413 449** actions anciennes de la société « AIR LIQUIDE » seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés.

- Les droits d'attribution seront négociables en bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : ALQ17
 - Code ISIN : TN0002300549
 - Groupe de Cotation : 32

- Les **45 595** actions nouvelles gratuites, à attribuer à raison d'une (01) action nouvelle pour trente et une (31) actions anciennes, seront admises et négociables en Bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.